

12 | 2017  
Edition 73

## Du «switch technique» à la nouvelle eBill

Interview avec Alain Schmid, Credit Suisse



it  
r  
e  
e  
c

La revue suisse spécialisée en trafic des paiements

**La collaboration,  
clé de la cybersécurité**

**Le dilemme de  
l'harmonisation**

### 03 EDITORIAL

## L'harmonisation du trafic des paiements

On ne fait jamais attention à ce qui a été fait; on ne voit que ce qui reste à faire.

### 04 INTERVIEW

## Du «switch technique» à la nouvelle eBill

Alain Schmid, Head Payment Services, explique les mobiles du Credit Suisse de participer en tant que banque pilote à l'eBill et la plate-forme SIX Paynet.

### 09 FACTS & FIGURES

## L'harmonisation est accueillie avec bienveillance, mais ne reçoit aucune priorité

Une grande efficacité est attestée au trafic des paiements suisse. Cette constatation est certes réjouissante, mais s'avère plutôt problématique.

### 12 STANDARDIZATION

## Une norme internationale de jeux de construction

Une comparaison avec les maisons en éléments de jeux de construction met ISO 20022 en bonne lumière.

### 14 BITS & BYTES

## La cybersécurité dans la communauté bancaire internationale

La menace de cyberattaques n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui. C'est ainsi que les banques se prémunissent.

### 17 BUSINESS & PARTNERS

## Sécurité pour la clientèle entreprises avec EBICS

EBICS contribue à des solutions de marché dans le trafic des paiements offrant des canaux de communication hautement sécurisés entre le client et la banque.

### IMPRESSUM

#### Editeur

SIX INTERBANK CLEARING SA  
Hardturmstrasse 201  
CH-8021 Zurich  
T +41 58 399 4747

#### COMMANDES/FEED-BACK

clearit@six-group.com

#### ÉDITION

Edition 73 – Décembre 2017  
Paraît régulièrement, aussi en ligne sur  
www.clearit.ch  
Tirage en allemand (1300 exemplaires) et en  
français (400 exemplaires) ainsi qu'en anglais  
(sous forme électronique sur www.clearit.ch)

#### CONSEIL

Samuel Ackermann, PostFinance, Peter Ruoss,  
UBS Switzerland AG, Susanne Eis, SECB,  
Boris Brunner, SIX Interbank Clearing SA,  
André Gsponer (Leiter), ConUm AG, Daniela  
Hux-Brauss, Credit Suisse AG, Gabriel Juri, SIX  
Interbank Clearing SA, Jean-Jacques Maillard,  
BCV, Stefan Michel, SNB, Thomas Reske,  
SIX Interbank Clearing SA, Bettina Witzmann-  
Walter, Liechtensteinischer Bankenverband

#### ÉQUIPE DE RÉDACTION

André Gsponer, ConUm AG, Thomas Reske,  
Gabriel Juri (responsable) et Karin Pache,  
SIX Interbank Clearing SA

#### TRADUCTIONS

Anglais: Word+Image AG  
Français: Denis Fournier

#### PRÉSENTATION

Felber, Kristofori Group, agence de publicité

#### IMPRESSION

sprüngli druck AG

Vous trouverez d'autres informations sur les  
systèmes suisses de trafic des paiements sur le  
site Internet [www.six-interbank-clearing.com](http://www.six-interbank-clearing.com)

#### PAGE DE TITRE

Monitoring – Les cyberattaques guettent  
partout et à tout moment

# CHERS LECTEURS, CHÈRES LECTRICES

En 1894, la future lauréate du prix Nobel Marie Curie écrit dans une lettre adressée à son frère: «Man merkt nie, was schon getan wurde, man sieht immer nur, was noch zu tun bleibt.» Cette citation n'a pas pris une ride.

A cette époque, la pierre angulaire du système de paiement postal introduit en 1906 au niveau national avait été posée. Ce système devait apporter davantage d'harmonisation dans le trafic des paiements, alors que jusqu'en 1850, plusieurs centaines de pièces différentes avec une fonction de paiement étaient en circulation.

Aujourd'hui, l'histoire ne fait que se répéter: le trafic des paiements en Suisse va au-devant d'un nouveau changement, pour le moins grand et captivant. Des innovations simplifient les processus, de nouveaux modèles commerciaux changent la chaîne de valeur ajoutée et de nouvelles exigences réglementaires doivent être mises en œuvre. Une mise à jour s'impose dans le trafic des paiements suisse.

Connaissez-vous ceci? Toute mise à jour sur un ordinateur familial ou sur le propre téléphone mobile déclenche fréquemment des sentiments mitigés: d'une part, on se réjouit des améliorations et simplifications proposées, en espérant d'autre part ne pas rencontrer trop de charges de changement. Personne ne saurait se soustraire au progrès. Ce qui est décisif, c'est l'optique que l'on adopte, en assimilant la charge liée aux modifications à une opportunité ou un fardeau.

Les acteurs impliqués au trafic des paiements vivront cette ambivalence dans le cadre de l'harmonisation courante. Il est toutefois évident qu'un processus de paiement numérisé de bout en bout simplifie la gestion des flux de paiement et réduit les sources d'erreurs inhérentes aux interfaces. En bref, les nouvelles possibilités rendent la vie plus simple.

Un certain effort s'impose toutefois auparavant, lors de la transition: alors que dans le cas d'une mise à jour logicielle, une maison de logiciels dicte la cadence de manière centralisée, nous trouvons dans le trafic des paiements suisse quelque 600'000 entreprises autonomes et plusieurs millions de particuliers qu'il s'agit de coordonner – sans autorité souveraine et sans pression par des sanctions, ce qui répond également à notre représentation d'une économie de libre marché.



David Wiesner

Les efforts déployés par les banques se concentrent sur deux niveaux d'action: d'une part, la propre infrastructure de trafic des paiements est réaménagée. Il est compréhensible qu'un simple «téléchargement» avec «installer» et enfin «ouvrir» ne suffise pas à la tâche. D'autre part, les émetteurs de factures et débiteurs sont motivés par divers canaux à apporter les adaptations requises à leur logiciel comptable. Les banques qui interpellent activement leur clientèle et qui l'encadrent dans ce processus sont exemplaires.

Le succès des différentes banques sera mesuré à l'aune de leur encadrement et information de la clientèle, promouvant la compréhension pour les avantages de cette mise à jour. De nombreux acteurs s'impliquent déjà fortement. Il s'agit d'entretenir cette dynamique en vue du remplacement des bulletins de versement par la QR-facture et d'autres formes de paiement modernes, et de l'étayer. Simplement parce que ce qui valait il y a un siècle auparavant s'applique aujourd'hui encore, comme l'a formulé Marie Curie: On ne fait jamais attention à ce qui a été fait; on ne voit que ce qui reste à faire.

**David Wiesner**

Président de la Direction générale de RBA Holding SA et de la Entris Banking SA, Membre du Conseil d'administration de SIX Interbank Clearing SA

# DU «SWITCH TECHNIQUE» À LA NOUVELLE eBill

**Avec la nouvelle eBill succédant à l'e-facture actuelle, le Credit Suisse est l'une des deux banques pilotes utilisant la plate-forme SIX Paynet en commun dès février 2018. Alain Schmid, Head Payment Services, en explique les mobiles en interview.**

**Pourquoi le Credit Suisse a-t-il décidé de participer en tant que banque pilote?**

Le futur appartient à eBill. Ces derniers mois, plusieurs coopérations entre le Credit Suisse, SIX et d'autres établissements financiers ont déjà vu le jour à ce sujet. Le pas vers la banque pilote était donc tout tracé. Nous pouvons maintenant franchir ensemble les prochaines étapes et tirer profit les uns des autres. Comme on le dit si bien: «Quiconque travaille seul s'additionne. Celui qui coopère se multiplie.» Les temps où chaque acteur du marché développait ses propres solutions sont révolus.

 **Les temps où chaque acteur du marché développait ses propres solutions sont révolus.»**

*«Si nous sommes parvenus à nous rapprocher des clients, alors nous avons fait du bon travail.»*

Alain Schmid

### Quels avantages concrets attendiez-vous lors du lancement de ce projet?

Grâce à cet engagement, nous profitons d'une occasion de participer activement pour nos clients à la conception et à la mise en œuvre de nouveaux produits. Nous pouvons mettre notre bagage d'expériences à la disposition de nos partenaires.

### La migration du traitement central LSV vers la plateforme SIX Paynet est intervenue le 21 septembre 2017. Quels sont les effets de la migration?

Le jour de changement du 21 septembre n'a pas été perceptible en soi. Il s'agissait en quelque sorte uniquement d'un «switch technique». Rien n'a changé au produit LSV et à ses fonctionnalités ni pour le Credit Suisse ni pour nos clients. Il en ira différemment lors de la migration prévue pour février 2018. A ce moment-là, il y aura migration et passage de l'ancienne e-facture à la nouvelle plateforme SIX Paynet et à l'eBill. Il s'agira alors d'un service attrayant et novateur, doté d'une interface utilisateur remaniée et intuitive et de fonctions avancées telles que la validation permanente ou le paiement par acomptes eBill.

« Il y a quelques années, on pensait encore que l'ISO 2022 serait la nouvelle norme par excellence, non seulement en Europe, mais dans le monde entier. »

### La nouvelle plateforme répond aux standards conventionnels tels que DTA et SIC et prend également en charge la nouvelle norme ISO 2022. Pourquoi autant de normes sont-elles maintenues?

Les différents acteurs du marché – banques, réalisateurs de logiciels, clientèle entreprises – présentent de différents degrés d'implémentation des normes. On comprend bien qu'ils le fassent, puisque le besoin d'adaptation diffère d'un acteur à l'autre. Afin de laisser suffisamment de temps à toutes les parties concernées, différentes normes et variantes sont proposées dans une phase transitoire.

### Quels sont les défis technologiques pour les banques?

La dynamique est exigeante. Il y a quelques années, on pensait encore que l'ISO 2022 serait la nouvelle norme par excellence, non seulement en Europe, mais dans le monde entier. On s'imaginait alors pouvoir se dispenser de «Connectivity», d'«Enrichment Services». En fait, tout le contraire s'est passé: certes, on a un toit en commun, une logique commune, mais chaque pays utilise le tout à sa

façon. Nous partons donc de l'hypothèse que la norme sera continuellement développée. Les banques doivent rester dans la course.

« La place bancaire a comme ambition d'enthousiasmer les clients en faveur de l'eBill parce que celle-là leur apporte une valeur ajoutée. »

### Par rapport au volume total des paiements, le nombre de transactions de prélèvements en Suisse est de l'ordre d'un pourcentage à un chiffre. Cette prestation représente-t-elle un réel besoin?

Pour notre clientèle entreprises, la procédure de prélèvement est un élément important de l'ensemble du processus de gestion de trésorerie, en particulier pour ceux qui émettent leurs factures mensuelles par voie électronique. Il est donc important de leur proposer une solution efficace et clairvoyante. La prestation doit être simple, les processus doivent être fiables, compréhensibles et surtout adaptés aux besoins du client.

### Les banques veulent augmenter massivement les transactions eBill d'ici dix ans. D'une part, nous parlons donc d'une stratégie de la place financière et, d'autre part, des besoins des clients. Par exemple, comment allez-vous convaincre un magasin de meubles de passer à eBill s'il n'en a pas besoin?

Cela ne saurait fonctionner. Si donc les clients ont des besoins différents et aussi d'autres solutions, ils ne passeront pas à eBill ou à une autre variante. Les objectifs montrent avant tout une chose: la place bancaire a comme ambition d'enthousiasmer les clients en faveur de l'eBill parce que celle-là leur apporte une valeur ajoutée. Nous sommes convaincus que nous répondons au bon moment à l'esprit du temps.

### Ne craignez-vous pas que l'eBill déclassé la QR-facture?

Cela crée une opportunité de marché. Lorsque le marché évolue, vous devez remettre votre propre solution sur le banc d'essai et l'adapter à d'éventuels nouveaux besoins des utilisateurs. Si nous sommes parvenus à nous rapprocher des clients, alors nous avons fait du bon travail.

Interview:

**Gabriel Juri & Karin Pache**

SIX Interbank Clearing

### L'E-FACTURE DEVIENT LA NOUVELLE FACTURE SUISSE eBill

Après la migration réussie du traitement central des prélèvements sur la plate-forme SIX Paynet, la prochaine étape importante suivra en février 2018 avec la prestation eBill. De nouvelles fonctionnalités telles que la validation permanente et le paiement par acomptes seront proposées, en plus d'une nouvelle présentation. Le Credit Suisse est l'une des deux banques pilotes et migrera ses premiers clients vers la nouvelle plate-forme centrale de SIX Paynet SA. La migration des autres clients eBill du Credit Suisse vers la nouvelle plate-forme suivra en mai 2018. D'ici la fin de 2018, toutes les banques auront passé à la nouvelle prestation.

#### Informations importantes sur le Multibanking:

Il est nécessaire que les clients utilisant actuellement la prestation e-facture avec plusieurs banques (Multibanking) se décident en faveur d'une seule relation bancaire eBill. La phase de transition de l'e-facture à l'eBill durant jusqu'à la fin décembre 2018 et effectuée par SIX Paynet SA concerne toutes les banques de la place financière suisse. À partir de 2019, plusieurs relations bancaires eBill pourront à nouveau être entretenues.

# Bienvenue dans le futur

eBill – la facture suisse

e-fattura e-facture  
e-bill E-Rechnung

**Aujourd'hui**

**Dès 2018**

## Evolution

Numérisation de la facturation – pas à pas



# L'harmonisation est accueillie avec bienveillance, mais n'a pas de priorité

Les organisations et entreprises présentant des volumes élevés de paiement attestent un fonctionnement de niveau supérieur au trafic des paiements suisse. Cette constatation est réjouissante, mais elle s'avère problématique. En effet, être satisfait d'une chose signifie attacher moins d'importance à son changement. L'harmonisation du trafic des paiements suisse sur la base d'ISO 20022 représente un tel changement – et souffre exactement de ce dilemme.

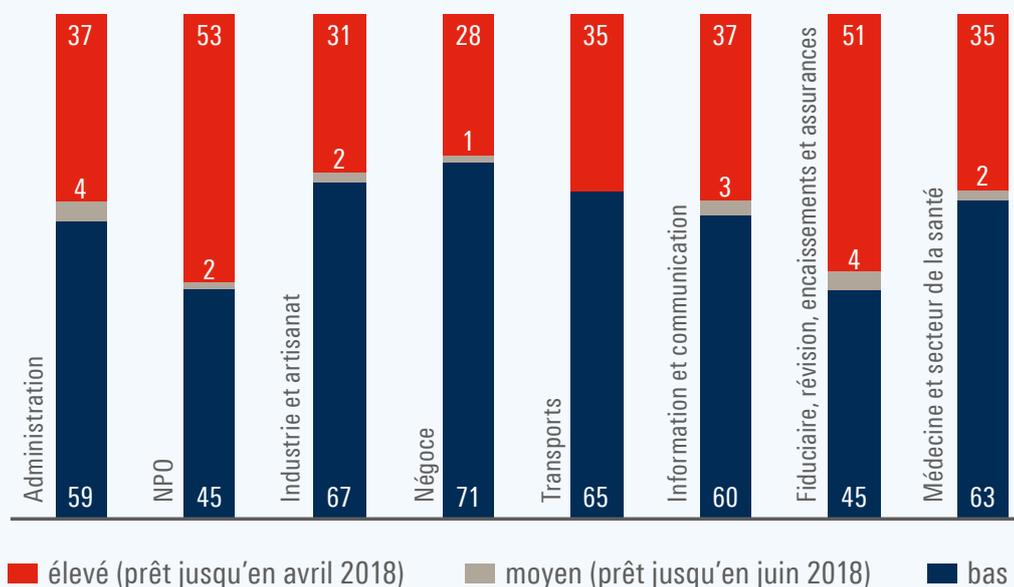
L'opinion courante sur le trafic des paiements suisse est bonne. Des 1553 responsables du trafic des paiements d'entreprises et d'organisations publiques qui ont été interrogés, 70 pour cent considèrent le fonctionnement des paiements domestiques comme très bon.

Les organisations exerçant une activité d'affaires doivent pouvoir compter sur le fonctionnement du trafic des paiements. Il n'est donc pas surprenant qu'elles soient concernées jusqu'aux deux tiers par l'harmonisation – dans une mesure moyenne ou forte en fonction de leur degré d'automatisation.

Les utilisateurs associent le changement en majorité avec des avantages. Une attente d'utilité positive est la plus marquée dans le secteur «fiduciaire, révision, encaissements et assurances», dans l'industrie et le commerce ainsi que dans les organisations administratives. La normalisation est le plus fortement associée avec une minimisation d'erreurs. L'harmonisation remplit ainsi une condition primordiale de réformes de systèmes fonctionnels – on s'attend à une amélioration, pas à une dégradation.

## INDICE DE DEGRÉ DE PRÉPARATION (READINESS)

en % des utilisateurs concernés dans une mesure moyenne ou forte



### DÉFINITION DU DEGRÉ DE PRÉPARATION (READINESS)

**Degré élevé de préparation**  
Projet lancé avec échéance avant avril 2018

**Degré élevé de préparation**  
Projet lancé avec échéance en avril ou juin 2018

**Degré bas de préparation**  
Projet lancé avec échéance après juin 2018, lancement de projet sans indication d'une échéance finale ou sans lancement de projet jusqu'ici

Toutefois, la bienveillance à son égard ne se reflète pas dans une volonté élevée de changement. Plus de 60 pour cent des organisations concernées à un degré moyen à fort n'auront pas passé à ISO 20022 jusqu'au 30 juin 2018, à l'exception des fiduciaires, des entreprises de révision, des agences d'encaissement et des assurances ainsi que des organisations à but non lucratif (NPO), la moitié à peine de ces derniers présentant un degré élevé de préparation.

Depuis 2016, le nombre de projets de changement lancés a au moins augmenté visiblement. La densité des projets est la plus forte dans les organisations administratives. L'année dernière, leur part était nettement plus basse. Les organisations qui n'ont pas encore lancé de projet à ce jour considèrent un changement comme superflu au stade actuel. L'expérience a montré que ceci est un indice d'absence d'intensité du problème.

**Niveau élevé de connaissances, mais désir pour plus d'informations**

Depuis une année environ, l'harmonisation est encadrée systématiquement sur le plan communicatif, ce qui porte aussi ses fruits: le niveau de connaissance sur le projet d'harmonisation a légèrement progressé et englobe les trois quarts environ des utilisateurs. L'an dernier, ce chiffre était de 67 pour cent. En termes de contenu, la nouvelle QR-facture est fréquemment citée. Le projet dispose ainsi d'un symbole visuel fort.

Une perception élevée ne signifie toutefois pas automatiquement que les cercles concernés sont informés de manière circonstanciée sur le contenu du changement.

Dans très peu de domaines – par exemple dans l'administration ou dans des entreprises dès 20 employés à plein temps – une majorité s'estime suffisamment informée.

En règle générale, les utilisateurs souhaitent en premier lieu davantage d'informations du propre établissement financier, en second lieu du propre fournisseur informatique.

**Communication des délais et des avantages de l'harmonisation est centrale**

L'harmonisation du trafic des paiements suisse envisage un changement d'un processus fonctionnant de façon satisfaisante jusqu'ici. Que la réforme soit accueillie avec bienveillance est la condition de base à sa réussite. Il existe actuellement un manque de définition de priorités des travaux de changement dans les cercles concernés.

Les efforts d'information déployés l'an passé ont porté leurs fruits. Néanmoins, il existe toujours des instances concernées n'ayant jamais entendu parler de l'harmonisation.

Une communication franche s'impose donc, sans alarmisme, visant les échéances, soulignant les avantages du changement et incitant à agir les cercles concernés mais pas encore sensibilisés.

La communication se déroule idéalement par les établissements financiers. Ce canal de communication fonctionne.

**Urs Bieri**

Coresponsable du Meinungs- und Marktforschungsinstitut gfs.bern

**DEUXIÈME SONDAGE REPRÉSENTATIF SUR ISO 20022**

Après le premier sondage en été 2016, le Meinungs- und Marktforschungsinstitut gfs.bern a réalisé pour la seconde fois, sur mandat de PaymentStandards.CH, un sondage auprès des utilisateurs sur la normalisation et l'harmonisation dans le trafic des paiements suisse. Par «utilisateurs», on entend des personnes déclenchant elles-mêmes des paiements dans le cadre de leur fonction professionnelle ou dont le trafic des paiements fait partie du domaine de leur responsabilité. Le sondage a été réalisé en juin/juillet 2017.

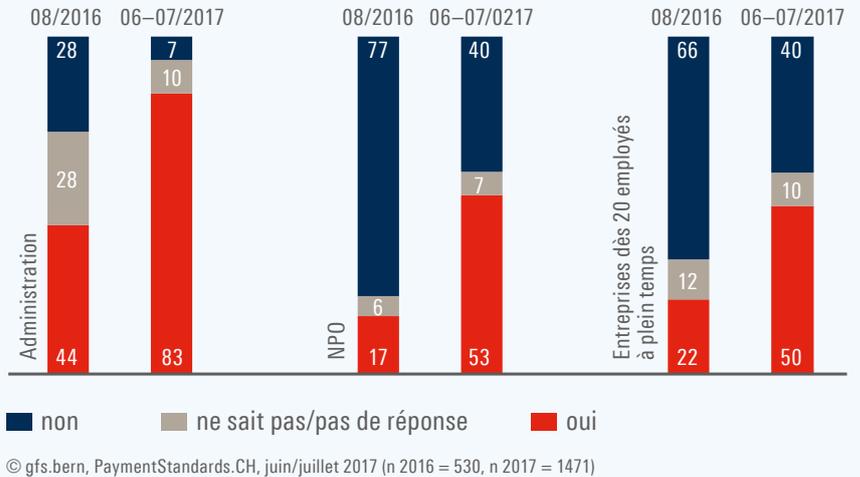
**30 ANS DE SWISS INTERBANK CLEARING**

En 1987, la place financière suisse a mis en service le système de paiement Swiss Interbank Clearing (SIC). Avec son lancement, le trafic des paiements et le système bancaire ont été catapultés dans l'ère électronique. L'objectif était évident: le traitement des paiements doit être automatisé systématiquement et complètement. Depuis 30 ans, SIC répond aux attentes de ses clients en leur proposant des paiements économiques, rapides, sûrs et extrêmement efficaces dans toute la Suisse. L'année dernière, un renouvellement technologique complet du système SIC a été achevé, créant ainsi une condition importante pour la mise en œuvre de l'harmonisation du trafic des paiements suisse décidée par la place financière suisse, c'est-à-dire de coordonner de bout en bout les différentes procédures et normes de paiement.

### PROJETS LANCÉS POUR LE CHANGEMENT

«Concernant les étapes de changement nécessaires dans votre organisation: votre organisation a-t-elle déjà lancé un projet de changement logiciel de vos processus à ISO 20022?»

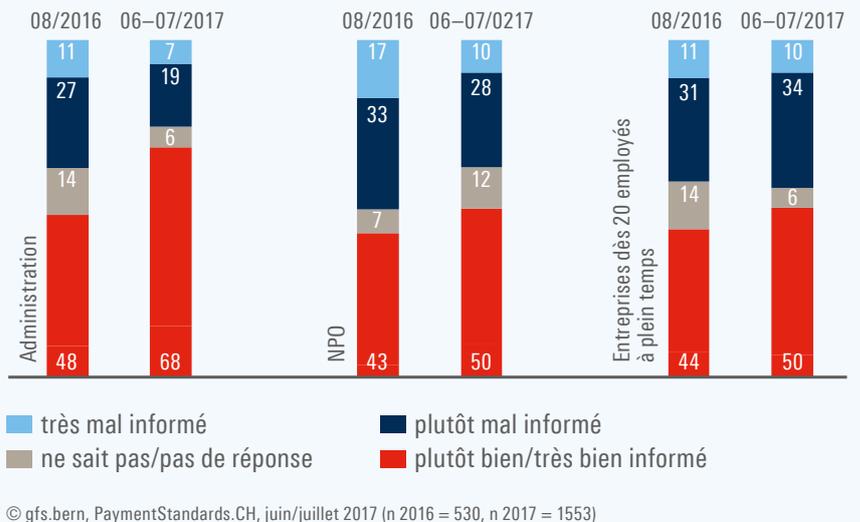
en % des utilisateurs (2017: qui exploitent un portail e-banking, OPAE ou DTA)



### NIVEAU D'INFORMATION

«Comment vous sentez-vous informé concernant (2017: l'harmonisation, respectivement) le projet d'infrastructure du trafic des paiements suisse?»

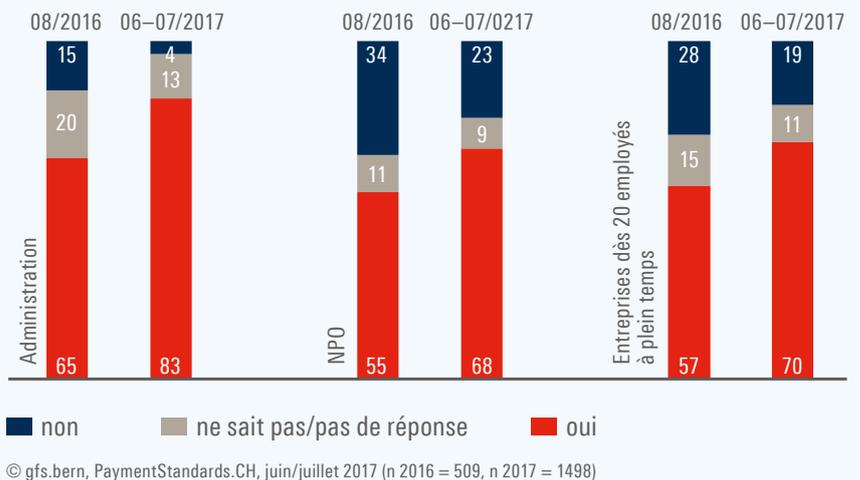
en % des utilisateurs



### INFORMATION PAR L'ÉTABLISSEMENT FINANCIER

«Pensez maintenant à l'établissement financier avec lequel vous traitez principalement le trafic des paiements. Votre/cet établissement financier vous a-t-il déjà signalé l'harmonisation et la normalisation imminente du trafic des paiements suisse?»

en % des utilisateurs travaillant avec un/plusieurs établissements financiers



# Une norme d'éléments de jeu de construction

**ISO 2022 – Enfin une norme pour toute la planète! Chaque logiciel fonctionnera sans faillir avec chaque banque de notre globe, tous les milliers d'établissements financiers proposant exactement la même interface client pour les ordres de paiement électroniques. Et chaque établissement financier pourra échanger des données avec chaque système de règlement financier de n'importe quel pays, tout cela sans l'ombre d'une quelconque charge supplémentaire. En est-il réellement ainsi? Une analogie avec des maisons en éléments de jeu de construction met ISO 2022 en bonne lumière.**

De nombreux pays adaptent leur trafic des paiements à ISO 2022 ou envisagent de le faire. Rien que dans le trafic des paiements, l'«ISO 2022 adoption initiatives report» 2016 cite plus de 30 initiatives différentes, y compris SEPA et les Swiss Payment Standards. Plus d'un sera ainsi amené à penser: que d'incroyables perspectives! En conséquence, tous les processus seront compatibles et entièrement interchangeables dans le trafic des paiements. Partant, un changement international de banque pourra se concrétiser d'une manière extrêmement simple. Tout cela grâce à la norme ISO 2022 déjà introduite en Suisse dans le domaine interbancaire.

## **ISO 2022: s'agit-il vraiment d'une norme?**

Une norme uniformisée répondant

sur le plan mondial à toutes ces visions, à tous ces espoirs? Il s'agit tout de même d'une norme développée par l'International Organization for Standardization (ISO), une organisation fondée en 1947, comptant 162 États membres au bas mot et jouissant de beaucoup d'autorité.

En dépit de cela, la réponse est non. Avant tout parce qu'ISO 2022 est bien moins un standard unique qu'une gigantesque boîte à outils permettant de créer des normes à son tour. Pour mieux comprendre la chose, voici une analogie: les éléments de jeux de construction fonctionnent de manière similaire à la norme ISO 2022. Chaque élément de jeu de construction est fabriqué suivant les mêmes normes et s'adapte à des centaines de contrepièces, même si ces dernières ont une autre forme, couleur ou fonction et qu'il s'agit aussi d'une boîte de construction plus ancienne, que l'on ne trouve plus dans le commerce depuis 30 Noël passés. Si donc deux personnes recevaient la mission, indépendamment l'une de l'autre, de construire une maison avec des éléments de jeu de construction, nous obtiendrions à coup sûr deux réalisations complètement différentes, malgré la norme de la boîte de construction. Elles présenteraient certainement de différentes tailles, différant dans le nombre de pièces, présentant une autre couleur, en bref tout ce qui fait qu'une maison se distingue d'une autre. Néanmoins,

grâce à la norme de jeu de construction, il sera aisé de poser ces deux maisons sur la même plaque de base et de les combiner de manière stable, notamment parce que les différents éléments présentent une hauteur et une largeur normalisées, qu'importe leur utilisation. Supposons maintenant que les deux maisons miniatures ne suivent pas cette norme, par exemple un château de sable confronté à une maison en carton, il ne serait guère possible de combiner les deux objets de manière franchement durable et stable. Ou alors au prix de beaucoup plus d'efforts. En effet, les éléments normalisés, à partager en commun, leur feraient défaut.

## **ISO 2022, une vaste boîte à outils**

La norme ISO 2022 a standardisé six domaines différents (Payments, Securities, Trade Services, Cards, FX). Chaque domaine comprend plusieurs douzaines jusqu'à des centaines de messages. Chacun de ces messages peut souvent contenir plusieurs centaines d'éléments différents, à la structure complexe, ce qui est par exemple le cas dans l'ordre de paiement pourtant «simple» pain.001, où près d'un millier d'éléments sont disponibles pour créer un propre message standard.

Dans l'UE, la norme SEPA a été conçue avec des messages et éléments tirés de la boîte à outils ISO 2022. En puisant à la même source, la place financière suisse a développé ses Swiss Payment Standards. Les

deux tiennent compte des différences tant nationales qu'imputables aux racines historiques et culturelles des pays. Alors qu'à titre d'exemple, SEPA ne normalise que le trafic des paiements en euros, en mettant l'accent sur la procédure de prélèvement, les Swiss Payment Standards harmonisent l'ensemble du trafic des paiements suisse, y compris et notamment les bulletins de versement et les paiements étrangers. C'est la raison pour laquelle un ordre de paiement SEPA est structuré d'une autre manière que son homologue suisse, bien que les deux éléments standard font appel au même message ISO 20022 pain.001. Et pourtant, comme c'est le cas des différentes maisons réalisées avec les éléments de jeu de construction, l'interconnexion basée sur ISO 20022 des normes spécifiques aux pays peut être relativement simple, puisque les mêmes éléments sont fréquemment utilisés de manière similaire et qu'ils sont du moins identiques en termes de technologie et de modèle de données. Cela contribue à réduire les charges des entreprises et maisons de logiciels opérant sur le plan international, bien que les différences locales doivent toujours être appréhendées et assimilées.

Si donc la vision de l'introduction globale de la norme ISO 20022 consiste à construire des «maisons» tenant compte des différences et exigences nationales pour, si nécessaire, être tout de même combinées de manière stable et durable, la réponse à la question voulant savoir si ISO 20022 est une norme est alors indubitablement «oui!»

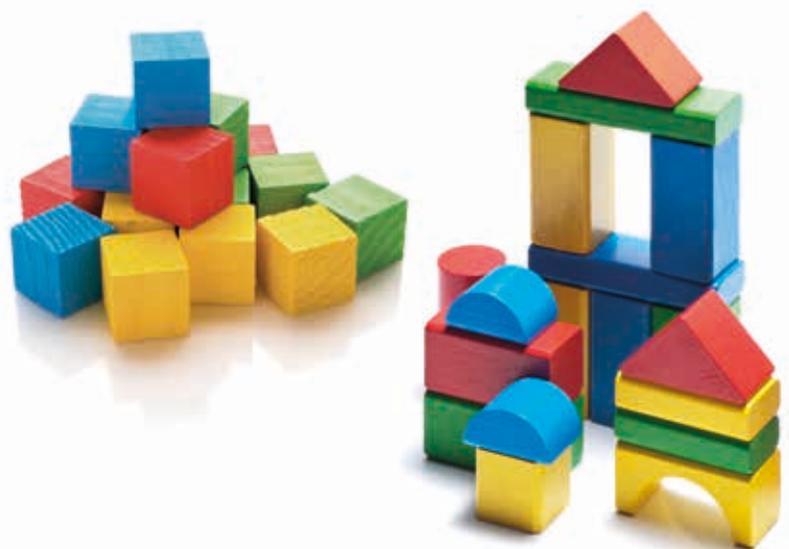
**Peter Ruoss**  
UBS Switzerland AG

**LA NORME POUR ÉLÉMENTS DE JEU DE CONSTRUCTION PERMET DE RÉALISER DES OBJETS TOTALEMENT DIFFÉRENTS AFIN DE SATISFAIRE AUX EXIGENCES POSÉES.**



**Exemple 1:** Maison constituée d'éléments de jeu de construction 1 – Norme SEPA

**LA NORME ISO 20022 PERMET DE CONSTRUIRE DES NORMES TOTALEMENT DIFFÉRENTES, SPÉCIFIQUES À UN PAYS, AFIN DE SATISFAIRE AUX EXIGENCES POSÉES.**



**Payment Standards.CH**  
Une initiative de la place financière suisse

**Exemple 2:** Maison constituée d'éléments de jeu de construction 2 – Swiss Payment Standards

# *La cybersécurité dans la communauté bancaire internationale*

« La lutte contre la fraude est un défi pour l'ensemble du secteur financier. Le paysage des menaces s'adapte et évolue tous les jours. SWIFT doit rester vigilant sur le long terme et agir de manière proactive avec ses clients. »

Gottfried Leibbrandt, CEO SWIFT

**La menace de cyberattaques n’a jamais été aussi forte qu’aujourd’hui. Les récents incidents de fraudes dans le trafic des paiements survenus dans les environnements locaux d’établissements financiers montrent la nécessité d’une collaboration à l’échelle de la branche pour lutter contre ces menaces.**

En réponse à la croissance rapide des cybermenaces, SWIFT a développé le Customer Security Programme (CSP) qui aide les clients à améliorer la sécurité de leur infrastructure SWIFT. Les clients SWIFT sont certes eux-mêmes responsables de la sécurité de leur environnement et de l’accès à SWIFT, mais la sécurité de la branche dans son ensemble est considérée par SWIFT comme faisant partie du domaine commun de responsabilité. En tant que coopérative, SWIFT s’est engagée à jouer un rôle important pour renforcer et protéger la sécurité de l’écosystème supérieur.

**Thèmes principaux**

Le CSP tient compte de trois aspects principaux:

1. Sécurité et protection de l’environnement local SWIFT des clients par l’introduction de contrôles de sécurité obligatoires, que tous les clients doivent remplir
2. Prévention et détection des fraudes dans les relations d’affaires

3. Préparations en commun et échange d’informations afin d’avoir une longueur d’avance sur les cyberattaques

**Effets sur l’industrie financière suisse et les clients de SWIFT**

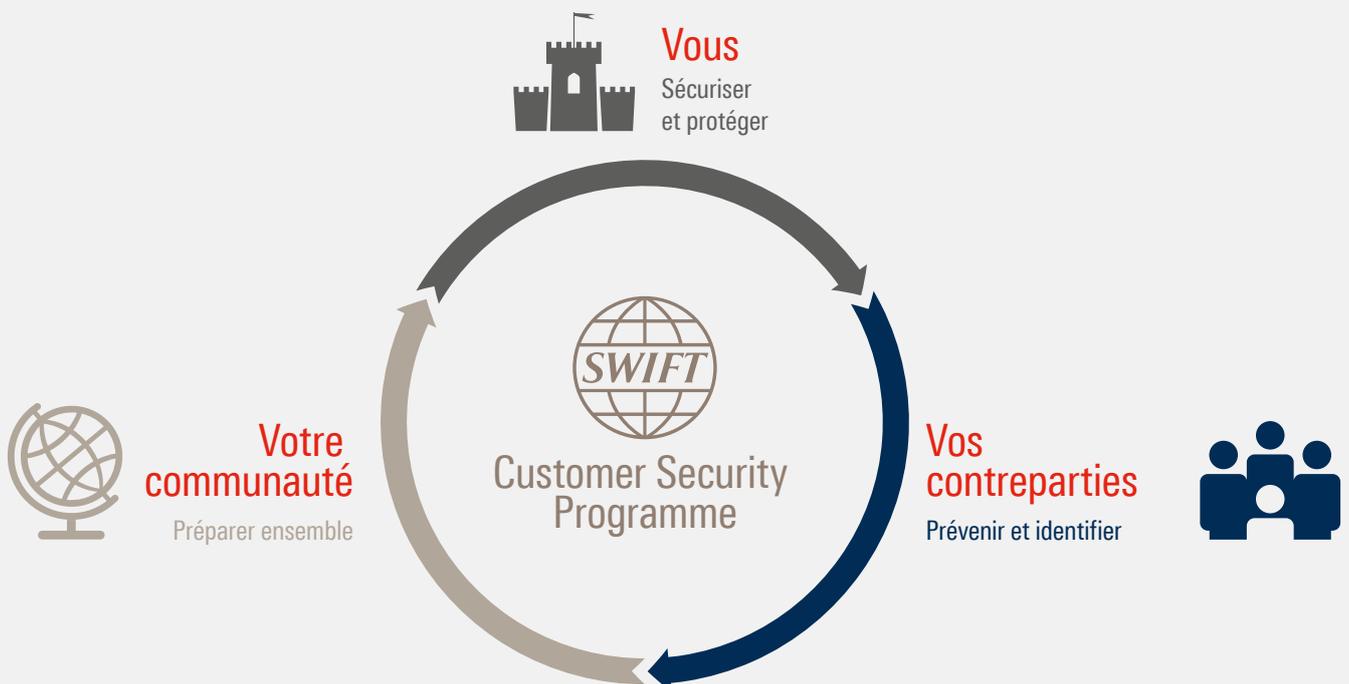
Dans le référentiel SWIFT «Customer Security Controls», les contrôles de sécurité obligatoires et recommandés sont décrits pour tous les clients SWIFT. Sous forme d’exigences (composées de 27 contrôles de sécurité, dont 16 sont obligatoires et 11 recommandés), un niveau de sécurité est défini, attendu de la part de toutes les parties intercon-

nectées dans le réseau SWIFT. Les contrôles doivent contribuer à atténuer les risques spécifiques de la cybersécurité, auxquels sont confrontés les utilisateurs SWIFT en raison du paysage des menaces dans l’Internet. Il y est de plus précisé comment cette dimension de sécurité peut être atteinte.

« Nous saluons et approuvons l’initiative de SWIFT de créer une structure de base de sécurité pour l’ensemble de la branche, permettant de renforcer et d’améliorer les normes de cybersécurité. »

Yves Obrist

Head of Operational, Cyber and IT Risks, FINMA



**CONTRÔLES DE SÉCURITÉ**



**SWIFT CSP SECURITY CONTROLS FRAMEWORK**

<b>Sécuriser le propre environnement</b>	1	Restreindre l'accès à l'Internet
	2	Sécuriser les systèmes critiques envers l'environnement informatique général
	3	Réduire la surface d'attaque et les points faibles
	4	Sécuriser physiquement l'environnement
<b>Connaître et restreindre l'accès</b>	5	Prévenir la manipulation de données d'accès
	6	Gérer les identités séparément des droits
<b>Identifier et réagir</b>	7	Identifier les activités inhabituelles dans les protocoles de système et de transactions
	8	Planifier la capacité de réaction et l'échange d'informations

SWIFT CSP – Customer Update mai 2017

Tous les contrôles sont divisés en trois objectifs génériques: «Sécuriser le propre environnement», «Connaître et limiter l'accès» ainsi qu'«Identifier et réagir». Les contrôles ont été développés à partir des résultats de l'analyse sur l'intelligence de cybermenaces effectuée par SWIFT, en collaboration avec des experts de la branche et en tenant compte de feedbacks d'utilisateurs.

Jusqu'en décembre 2017, tous les utilisateurs SWIFT doivent indiquer dans quelle mesure ils respectent déjà les contrôles de sécurité obligatoires et optionnels (recommandés), en remettant une autocertification. Le niveau de Compliance respectif peut être partagé avec les contreparties par l'application SWIFT «KYC Registry Security Attestation». Ce processus doit contribuer à renforcer la confiance dans la sécurité de l'environnement local SWIFT des contreparties respectives. En outre, l'option permet d'évaluer soi-même la Compliance dans les contrôles de sécurité recommandés, de placer la latte plus haut et de promouvoir la meilleure pratique dans la gestion des cyberrisques dans l'ensemble de la communauté SWIFT. Jusqu'en décembre 2018, tous les utilisateurs doivent confirmer avoir atteint la Compliance intégrale dans les contrôles de sécurité obligatoires.

« Nous attendons des membres de la communauté suisse qu'ils atteignent le niveau de Compliance intégrale en ce qui concerne les contrôles de sécurité et serons heureux qu'ils remplissent les conditions dans le processus de vérification prévu.»

Andy Sturm

Responsable Surveillance de la stabilité financière, BNS, Surveillance SWIFT

**Quel est le soutien apporté par SWIFT?**

En mai, SWIFT a organisé une série de manifestations d'information sur la sécurité des clients, afin d'offrir à tous ces derniers la possibilité de connaître le CSP de première main.

En outre, SWIFT propose à la communauté bancaire des instructions indiquant comment et où il est possible d'accéder à d'autres actualisations, par ex. à des outils de self-service tels que la base de données de connaissances mySWIFT, à SWIFTSmart pour la formation continue ainsi qu'aux pages CSP sur [www.swift.com/csp](http://www.swift.com/csp). Si un établissement a besoin de l'assistance de cyberexperts, il existe de plus sur [www.swift.com](http://www.swift.com) une liste de fournisseurs actifs dans le domaine de la cybersécurité, permettant de trouver des partenaires de projet possibles.

Le portail global de SWIFT «Information Sharing and Analysis Centre» (ISAC) assiste la communauté SWIFT dans la protection de soi-même et de la clientèle par l'échange d'informations techniques détaillées, permettant à la communauté bancaire de se protéger elle-même, de prendre des mesures de réduction des risques et de se défendre contre d'autres attaques.

Tous les utilisateurs ont accès au portail ISAC. Il est fortement recommandé aux clients SWIFT d'utiliser le portail ISAC SWIFT pour se tenir constamment à jour.

**Cristina Rigo**

Head of SWIFT Switzerland GmbH

**D'AUTRES INFORMATIONS?**

De plus amples informations sur CSP se trouvent sur [www.swift.com/csp](http://www.swift.com/csp)

Les demandes peuvent être adressées par e-mail à la représentation SWIFT en Suisse, [cristina.rigo@swift.com](mailto:cristina.rigo@swift.com).

# Sécurité maximale pour la clientèle entreprises avec EBICS

**La numérisation, l'automatisation, de nouvelles technologies et processus conduisent régulièrement à des défis complexes posés aux acteurs dans le trafic des paiements. Il s'agit de trouver des moyens et chemins simples et sûrs à la fois, notamment en ce qui concerne la relation entre le client et la banque. EBICS contribue ici à des solutions de marché proposant des canaux de communication hautement sécurisés.**

Il y a une bonne année que MELANI, la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information de la Confédération, s'est adressée au public avec son avertissement «Les logiciels de paiement hors ligne ciblés par des pirates: des entreprises suisses touchées». La cybercriminalité est une menace en constante croissance pour les banques et leurs clients. La numérisation et l'automatisation mettent en réseau et imbriquent les processus. C'est

## EBICS EN TANT QUE SERVICE

Swisscom a mis sur pied une solution de service modulaire avec le concours des partenaires logiciels Crealogix (serveur EBICS, portail VEU) et Windata (app VEU). Les modules doivent permettre aux

banques de fournir une norme élevée de sécurité dans les affaires avec la clientèle entreprises et de couvrir dans un même temps le besoin des clients se réclamant d'un maniement simple et intuitif.

MODULE	PUBLIC CIBLE
La plate-forme commune «EBICS/Intersystem» actuellement opérationnelle auprès de six banques sert de base. La solution englobe un service complet d'un seul tenant.	Banques n'ayant encore aucune solution opérationnelle ou souhaitant profiter d'un service partagé.
Module VEU de validation d'ordres de paiement remis par le biais d'EBICS. Une possibilité d'extension est la mise à disposition de la fonctionnalité pour ordres de paiement interbancaires.	Module d'extension pour banques qui font appel au service EBICS chez Swisscom.
App VEU (allemand-français-anglais). App de validation Whitelabel (logo de la banque/couleur). Les banques mettent la licence app à la disposition de leurs clients.	Toutes les banques en Suisse.
Portail VEU (dès le 1er trim. 2018). Portail de validation Whitelabel (logo de la banque/couleur). Les banques mettent la connexion au portail à la disposition de leurs clients.	Toutes les banques en Suisse.
Box HSM et ID mobile. Composants Secure-Access pour sécuriser l'accès par le portail VEU.	Toutes les banques en Suisse utilisant le portail VEU.
Solutions de banking hors ligne depuis le cloud (dès le 1er trim. 2018). Les réalisateurs de solutions de banking hors ligne ont la possibilité de proposer leurs produits à la clientèle en tant que solution de cloud managée.	Réalisateurs de solutions de banking hors ligne.

# *«Point décisif dans la mise en œuvre correcte du concept VEU: la validation des ordres de paiement livrés par des «produits logiciels hors ligne» a lieu par un second canal/appareil, par le client.»*

ainsi que les processus du trafic des paiements gagnent en complexité. Dès lors, il n'est pas aisé d'avoir toujours une longueur d'avance sur les criminels.

## **Des solutions à taille humaine**

Dans ce champ de tension, il ne suffit pas de concevoir des solutions de sécurité techniquement sophistiquées. Comme des êtres humains animent chaque client entreprises, les nouvelles solutions doivent aussi être simples à manier, à leur mesure.

Sûr de bout en bout grâce à des responsabilités clairement définies EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard) se mue en norme européenne. Il va au-delà de la procédure suisse «Intersystem» spécifique aux banques. Son avantage: le client peut atteindre avec un seul moyen de légitimation ou canal tous les établissements financiers supportant EBICS. Le client a également la possibilité d'utiliser la procédure VEU (Signature électronique distribuée), ce qui accroît considérablement la sécurité et place la responsabilité de

l'exécution d'un ordre de paiement là où elle appartient – chez le donneur d'ordre. C'est la raison pour laquelle la place financière suisse recommande depuis cette année l'utilisation de VEU dans les «Swiss Market Practice Guidelines EBICS».

Point décisif dans la mise en œuvre correcte du concept VEU: la validation des ordres de paiement livrés par des «produits logiciels hors ligne» a lieu par un second canal/appareil, par le client. La fonctionnalité multibanques d'EBICS permet toutefois de concevoir le processus de validation de manière confortable pour le client, ne l'obligeant pas à se connecter à différents systèmes e-banking. Tous les paiements livrés par le biais d'EBICS, attendant d'être validés auprès de diverses banques, peuvent l'être par un portail VEU central ou une app VEU.

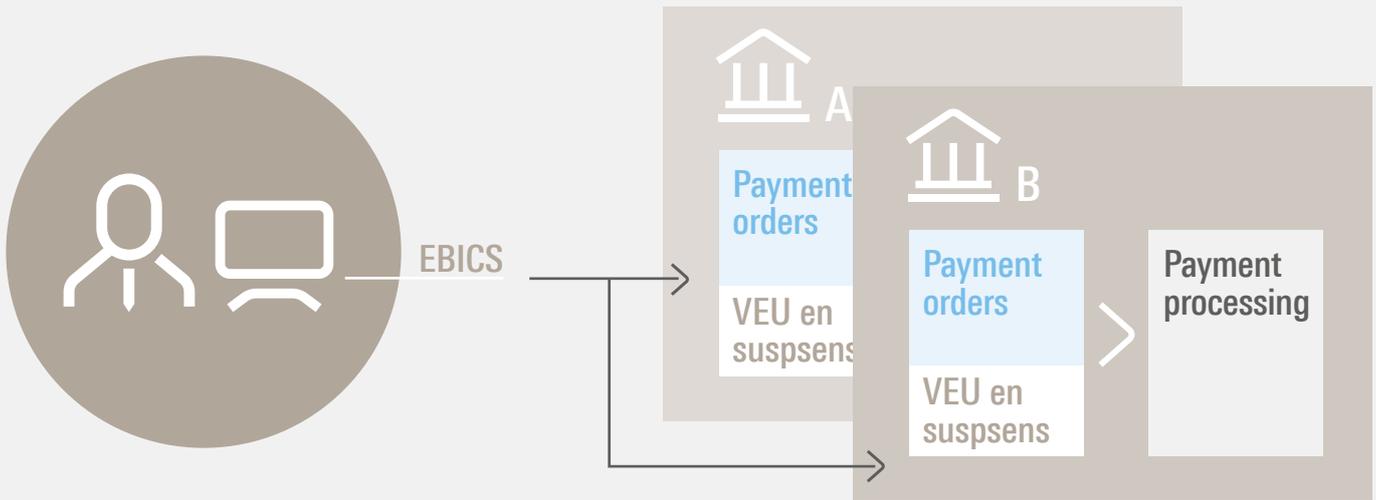
Une intégration étroite et la réutilisation de portails banking existants sont également possibles par une interface de programmation d'applications (API). La «banque attitrée»

devrait dans ce cas mettre logiquement la fonctionnalité multibanque à la disposition de ses clients.

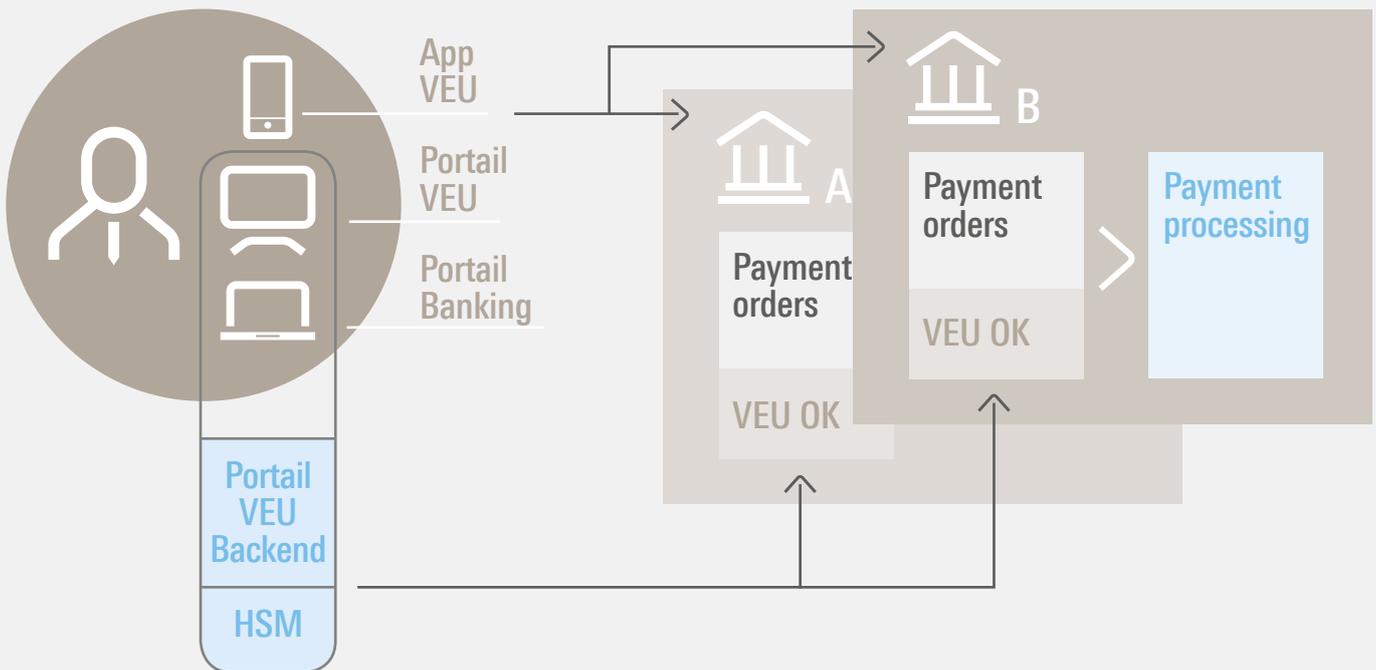
**Thomas Drescher & Claus Halbherr**  
Swisscom Enterprise Customers – Banking

# Le concept multibanques avec VEU EBICS

Création d'ordres sécurisés à différentes banques par logiciel de banking hors ligne



Validation multibanques par app mobile VEU ou portail VEU



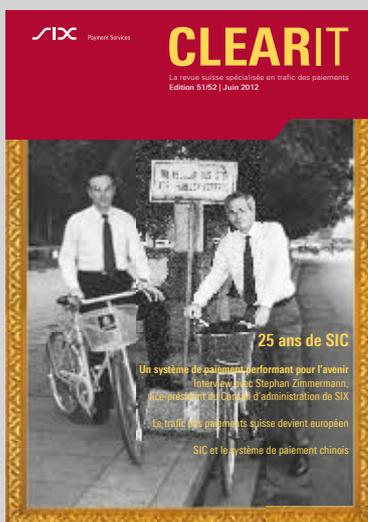
POUR EN SAVOIR DAVANTAGE:



Plus sur l'interface EBICS dans l'édition 70 de mars 2017



Plus sur le premier sondage de gfs.bern dans l'édition 69 de décembre 2016



Plus sur l'histoire du système SIC dans l'édition spéciale 51/52 de juin 2012

30 ANS DE SIC

1987

DÉBUT DE L'EXPLOITATION PRODUCTIVE AVEC HUIT BANQUES CONNECTÉES

1988

CONNEXION AU SIC DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SUISSES CONCERNÉS PAR LE CLEARING

1990

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ À ENVIRON 1 MILLION DE PAIEMENTS PAR JOUR

1994

INTRODUCTION DE CATÉGORIES DE PRIORITÉ (CLASSEMENT SELON L'URGENCE DU PAIEMENT)

1995

CONNEXION AU SECOM (RÈGLEMENT AUTOMATIQUE D'UNE OPÉRATION SUR TITRES)

1998

INTRODUCTION DES OPÉRATIONS REPO; COMPENSATION DES TRANSACTIONS DTA ET LSV

1998

PARTICIPATION AUTORISÉE POUR LES BANQUES ÉTRANGÈRES

1999

COMPENSATION DES OPÉRATIONS AUX BANCOMATS, TANCOMATS ET DES OPÉRATIONS EC-DIRECT

2000

INTRODUCTION DE LA COMPENSATION DES CHÈQUES; RÈGLEMENT DES OPÉRATIONS DE LA POSTE SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

2001

RÈGLEMENT DES PAIEMENTS DE LA CLIENTÈLE DE POSTFINANCE; LES BANQUES PEUVENT SE CONNECTER VIA SWIFT

2002

CONNEXION À CLS (SYSTÈME DE RÈGLEMENT ET DE COMPENSATION D'OPÉRATIONS)

2005

REMPACEMENT DES CRÉDITS LOMBARDS AUX BANQUES PAR LES OPÉRATIONS REPO

2010

PARTICIPATION AUTORISÉE POUR ASSURANCES ET FONDS

2015

MISE EN SERVICE DE LA PLATE-FORME RBTR SUISSE SIC<sup>4</sup> COMPATIBLE À LA NORME ISO 2002

2016

DÉCISION DE POSTFINANCE DE TRAITER TOUS LES PAIEMENTS INTERBANCAIRES PAR SIC

2017

TOUS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS À SIC CONVERTIS À ISO 2002